

ISTITUTO ISTRUZIONE SECONDARIA SUPERIORE
“Città di Sansepolcro”

LINGUA E CULTURA FRANCESE

CLASSE: 5 serale

A.S. 2024-2025

DISCIPLINA: **Lingua e cultura francese**

ORE SETTIMANALI: 2

LIBRO DI TESTO ADOTTATO: **appunti e
fotocopie forniti dall'insegnante.**

CONTENUTI

Revisione e consolidamento di alcune strutture grammaticali essenziali:

Il *présent de l'indicatif* dei verbi del I, II e III gruppo e i suoi *cas particuliers*. La formazione del *participe passé* e il *passé composé*. Il *futur simple*. *Les verbes impersonnels*. *La forme négative* : regola generale e le relative eccezioni. *La forme interrogative*. Le preposizioni e le locuzioni di tempo. La data, il mese, l'anno.

Fonetica: Le vocali: le vocali accentate, le vocali composte (es – ent).

Gli accenti. La dièresi. I dittonghi. Le consonanti. Le consonanti nasali.

Revisione e consolidamento di alcune funzioni comunicative essenziali:

Se présenter, présenter quelqu'un.

Décrire son aspect physique, décrire son caractère.

Parler de sa famille.

Parler du lieu où l'on habite.

Parler de ses loisirs.

Parler de son travail.

Dire ce que l'on aime ou ce que l'on déteste.

CIVILISATION

Géographie

La géographie de la France

La France administrative

La Francophonie

La France d'Outre-mer, les DROM et les COM.

Culture

1. Les symboles de la République française

Le drapeau tricolore

La Marianne

Le coq

L'hymne national

La devise

La fête nationale : le 14 juillet

COMMERCE

Qu'est-ce que le commerce ?

- Le commerce de détail : commerce indépendant, commerce indépendant organisé, commerce intégré, commerce associé
- La franchise : de service, de production, de distribution
- Le e-commerce : les différents types de commerce électronique. Avantages et inconvénients

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

1. Le système politique français

- Monarchie et République en France : une longue histoire.
- La France de 1789 à 1958 : frise chronologique
- Les cinq Républiques françaises
- Les Présidents de la République, de 1958 à aujourd'hui

2. Les institutions françaises

- Le Parlement : l'Assemblée nationale et le Sénat
- Le Président de la République
- Le Premier Ministre, le Gouvernement
- Le Conseil d'Etat
- Les sièges du pouvoir
- La Constitution française
- Constitution française et constitution italienne : quelques remarques
 - Article 1 et articolo 3
 - Article 35 et articolo 11